

DEFINITION – CONTEXTE

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume, créé le 20 décembre 2017, rassemble 28 communes à cheval sur les départements du Var et des Bouches-du-Rhône. Il a pour missions de protéger le patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ; de contribuer à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie ; d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ; de réaliser des actions expérimentales dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherches (art R333-1 du Code de l'Environnement).

Les espaces forestiers, occupant 70 % de la surface du Parc, constituent des espaces de vie et d'activités (tourisme, activités de loisirs et de détente, exploitation du bois, maintien des sols et de l'équilibre écologique...) diversifiés et remplissent de multiples fonctions économiques, sociales, paysagères et environnementales.

Ces espaces naturels voient leur fréquentation augmenter, notamment en période estivale, alors que dans le même temps les risques d'incendie de forêt sont à leur maximum. Parallèlement, tout au long de l'année cette fréquentation reste soutenue. Elle est générée en particulier par des pratiquants de loisirs et de sports de nature, que ce soit de façon ponctuelle ou régulière. Le Parc souhaite accompagner l'organisation de cette fréquentation pour permettre de préserver une cohérence entre ces pratiques et les enjeux du territoire.

Dans le cadre de son plan d'actions et aussi du dispositif mis en place par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la prévention du risque incendie de forêt, le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume **recrute un(e) écogarde** pour travailler en binôme avec le(la) coordonat(eur)rice Gardes forestiers - Ecogardes.

MISSIONS & ACTIVITES

Missions

Sous l'autorité du (de la) coordinateur(trice) des gardes-forestiers – écogardes et de la responsable de pôle, il (elle) a la responsabilité, dans le cadre de l'élaboration de la Charte du Parc, de mener des patrouilles de surveillance et de sensibilisation, de suivre la fréquentation au sein des espaces naturels, de développer l'offre de randonnée.

Activités

1. Appui à la coordination du dispositif estival de la Garde Régionale Forestière (gestion humaine, financière et logistique) :

- ✓ En lien avec le(la) coordinateur(trice), participer à la préparation de la saison, l'encadrement et la formation des agents
- ✓ Participer sur le terrain aux missions des agents de prévention (information, sensibilisation du public sur le risque incendie, les bons comportements à adopter en milieu naturel, les lieux de découverte du territoire, alerte départ de feu, incivilités, pénétration de personnes dans les espaces naturels en cas de massif fermé...)
- ✓ Remplacer le(la) coordinateur(trice) lors des jours de repos (gestion des 18 agents saisonniers, des plannings, du matériel, des urgences, contacts avec les organismes de prévention des incendies de forêts sur le territoire...)

Une autre vie s'invente ici

- ✓ Recueillir les données sur la fréquentation tout au long de la saison et participer à la rédaction d'analyses qualitatives et quantitatives
- ✓ Participer à la rédaction des dossiers (bilans technique et financier)

2. Suivi de la fréquentation :

- ✓ Participation à la mise en place du dispositif d'évaluation de la fréquentation (comptages, suivis, valorisation des données...)
- ✓ Pose, relevé et suivi des écompteurs
- ✓ Gestion de la base de données fréquentation
- ✓ Analyse des données et rédaction de rapports

3. Participation au développement de l'offre de randonnée :

- ✓ Reconnaissance d'itinéraires de randonnée
- ✓ Rédaction du pas à pas et définition de points d'intérêts
- ✓ Saisie sur le back office de la plateforme numérique « Chemin des parcs »
- ✓ Veille sur les sentiers de randonnée (signaler les anomalies d'entretien, de balisage et de signalétique et rédiger un retour aux gestionnaires concernés)

4. Participation aux actions de terrain en binôme avec la coordinatrice écogarde :

- ✓ Patrouilles pédestres et équestres de surveillance et de sensibilisation tout au long de l'année
- ✓ Veille naturaliste lors des présences terrain (observations et relevés)
- ✓ Suivi de la randonnée (recensement état des chemins / balisage / signalétique existant...)
- ✓ Ponctuellement, tenir un stand lors d'événements sportifs, de salons, etc.

5. Suivis naturalistes :

L'écogarde, en lien avec le chargé de mission Natura 2000 et le chargé de mission patrimoine naturel sera amené à :

- ✓ Participer à certains inventaires naturalistes (associatifs, participatifs...)
- ✓ Faire remonter les données naturalistes
- ✓ Gérer du matériel photographique

6. Participation à la mise en œuvre de la stratégie du Parc :

- ✓ Définir, en lien avec le(la) coordinateur(trice) des gardes-forestiers – écogardes et la responsable de pôle, le plan d'actions annuel et pluriannuel en fonction des budgets et moyens techniques et humains et alloués (méthodologie, étapes du projet, acteurs concernés, partenaires...).
- ✓ Proposer, participer à la construction, à la mise en œuvre et à l'animation des partenariats et des programmes financiers
- ✓ Participer aux différents réseaux utiles à la mise en œuvre de ses missions et à d'autres, par délégation de la direction
- ✓ Participer, quand nécessaire :
 - à la préparation des séances des instances délibérantes du Parc et à l'exécution des décisions

- à l'animation, ou être présent aux instances consultatives générales (conseil de développement, conseil scientifique, bureaux, comités syndicaux...) thématiques ou techniques (comités de pilotage, groupes de travail) dont il(elle) est en charge
- ✓ Mener toutes autres actions visant à la mise en œuvre de sa mission (déplacements, rédaction de comptes rendus, notes techniques, synthèse d'études, élaboration de présentation power point, présence sur stand...).
- ✓ Rédaction de contenus en lien avec ses thématiques pour la valorisation sur des outils de communication

L'écogarde recruté(e) devra être autonome tout en partageant certaines de ses missions avec le(la) coordinateur(trice) gardes forestiers - écogardes et représentera le Parc sur les thématiques dont il(elle) sera le(la) référent(e).

Il(elle) pourra par ailleurs être amené(e) à mener toutes autres actions visant à la mise en œuvre de sa mission en collaboration avec les membres de l'équipe du Parc.

CADRE D'EMPLOI ET DE RATTACHEMENT

Filière technique et/ou administrative, catégorie B.

Agent titulaire de la fonction publique ou contractuel dans le cadre d'un CDD de 1 à 3 ans renouvelable.

Le recrutement pourra également se faire dans le cadre d'une mise à disposition ou d'un détachement d'autres collectivités ou organismes publics.

COMPETENCES, CONNAISSANCES REQUISES ET APTITUDES

Profil recherché :

Bac + 2/ Bac +3 dans un domaine lié à la gestion des espaces et patrimoines naturels

Expérience professionnelle : 2/3 ans dans les domaines d'intervention du poste

Connaissances :

- Objectifs, enjeux et fonctionnement des PNR
- Connaissances juridique, technique et administrative de la pratique des loisirs en espaces naturels
- Autonomie en espace naturel obligatoire (orientation, lecture de carte, utilisation de GPS...)
- Pratique de l'anglais fortement souhaitée, la pratique d'autres langues étrangères serait un plus
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissances naturalistes appréciées

Savoir-faire & Savoir être :

- Aisance relationnelle, rigueur et diplomatie
- Aptitude à travailler en équipe et en binôme et à manager une équipe de gardes saisonniers
- Ecoute, sens du contact et du dialogue en particulier auprès des acteurs locaux, usagers, propriétaires, gestionnaires forestiers et des élus
- Aisance orale, bon contact avec le public, sens de l'écoute et de l'observation
- Techniques de négociation et de persuasion, de gestion des conflits
- Maîtrise des outils bureautiques (Pack Office) et géomatiques (SIG)
- Aptitudes rédactionnelles et rigueur administrative

- Capacité de synthèse et de vulgarisation des connaissances
- Autonomie, esprit d'initiative et sens de l'organisation
- L'expérience d'écogarde et/ou de coordination d'équipes d'écogardes est fortement souhaitée
- La pratique de l'équitation en autonomie est fortement souhaitée

CONDITIONS D'EXERCICE

- Localisation : bureaux du Syndicat Mixte à Plan d'Aups Sainte-Baume
- Conduite de véhicule : permis B + véhicule personnel obligatoires
- Déplacements : réguliers sur l'ensemble des communes du territoire du Parc et ponctuels sur le territoire régional. L'écogarde peut être amené à utiliser des modes de déplacements alternatifs adaptés aux distances et aux espaces à parcourir : vélo, cheval, véhicule tout terrain.
- Travail en tenue / uniforme et port de matériel de sécurité et de premiers secours obligatoires
- Présence très régulière sur le terrain nécessitant une bonne condition physique
- Utilisation quotidienne de l'outil informatique
- Contraintes horaires : activité exercée en journée mais parfois en soirée et régulièrement le week-end entre avril et octobre ainsi que fréquemment en période estivale (patrouilles, encadrement des écogardes, réunions, représentation du Parc lors de manifestations)
- Salaire selon expérience et grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale
- Poste sous la responsabilité de le(la) coordinateur(trice) Ecogarde et de la Responsable du Pôle Accueil, Education et Valorisation

MODALITES DE CANDIDATURE

Présentation de la candidature

Les candidatures (lettre de motivation à adresser à Monsieur le Président + CV+ dernier arrêté de situation administrative pour les agents publics) sont à adresser par courriel à : recrutement@cdg83.fr

Préciser l'objet : candidature au poste d'Ecogarde

- Date limite de dépôt des candidatures : 30 octobre 2022
- Premier entretien prévu : novembre 2022
- Date de prise de poste souhaitée : Janvier 2023

Contacts / Informations

Administratif : Centre de Gestion de la FPT
recrutement@cdg83.fr

Technique : Tiphaine FERMI – Responsable du Pôle Accueil, Education et Valorisation

Téléphone : 04 42 72 35 22

Documentation élémentaire

Sur la structure et le projet de PNR Sainte-Baume : www.pnr-saintebaume.fr